

COMMISSION DE GESTION DU CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Préavis municipal n° 03/14
relatif au rapport de la Municipalité sur les comptes de l'année 2013

RAPPORT

Date des séances : 19 mai, 26 mai, 4 juin et 11 juin 2014

Membres présents de la commission : Mmes Célia Rastello, Elayne Wehrlin, Anne Genevay-Bolay, Frédérique Zesiger Schärer, Anne-Marie Badel, MM. Jörg Schorr et Laurent Renevier.

Membres présents de la municipalité : MM. Didier Lohri (syndic), François Matthey, Pierre Miauton, Alexandre Rastello et Laurent Vukasovic lors des séances du 19 mai et 26 mai 2014.

Les comptes ont été remis avec le rapport de la Municipalité sur les comptes. Nous avons reçu le rapport de gestion commune de Bassins AGFORS en même temps que ceux de la commune. Les données chiffrées et le respect des procédures comptables ont été vérifiées par la fiduciaire BDO Visura dont le rapport a été remis lors de la séance du 4 juin 2014.

Les comptes ont été passés en revue et une partie des questions était dans le rapport de la Municipalité sur les comptes et les autres questions ont été répondues lors des différentes séances.

La commission de gestion relève que :

- Les travaux des crédits extrabudgétaires n° 9141.0 centrale thermique les Plattets, 9141.18 aménagement carrefour de la Croix, 9141.8 transformation réservoir des Plattets, 9143.06 démolition battoir, nouvelles classes ont terminés en 2013. Les 1^{er} amortissements ont été effectués en 2013.
- Un degré d'autofinancement de - 19 % est l'indice d'une diminution de liquidités ou dans le cas de la commune de Bassins une augmentation de l'endettement.
- La fiduciaire relève que l'endettement en croissance présente un risque sur la capacité de la Commune à honorer ses créances courantes dans le futur et recommande de prendre en compte l'endettement, qui s'élève à plus que CHF 8'000 par habitant, lors des analyses financières et les projections dans le futur pour la santé financière de la commune.
- La commune présente des comptes équilibrés notamment grâce à l'activation d'une charge de CHF 100'000 concernant la déchetterie. La commission de gestion souligne que les mesures prises dès 2014 par la Municipalité doivent absorber cette charge d'ici fin 2016 au plus tard.
- un crédit extrabudgétaire a été accordé à la commune par le conseil communal pour financer la facture sociale. Tout emprunt pour des charges courantes de la Commune péjore les finances communales.
- Au vu de tous les points mentionnés, une augmentation du point d'impôt devrait être envisagée à l'avenir.

Recommandations

- La recherche de nouvelles synergies avec les communes voisines serait profitable pour les comptes de la commune.
- Les dépenses relatives aux objets non indispensables devraient être autofinancées ou compensées par le décommissionnement d'autres coûts.
- Nous encourageons la Municipalité de procéder au réexamen des principaux paramètres de la gestion financière communale pour les deux prochaines années.

Compte tenu d'un total d'amortissements de CHF 393'690.40, les comptes se soldent par une perte de CHF 7'556.65 au lieu du déficit budgété de CHF 524'407.00.

En conclusion :

Comme déjà mentionné les années précédentes, il y a lieu de rester particulièrement prudent quant aux investissements futurs. C'est pourquoi, nous attirons l'attention de la Municipalité et du conseil d'examiner attentivement les priorités et la nécessité desdits investissements pour l'année en cours et les prochaines années.

La commission remercie la Municipalité et Mme Malherbe pour la tenue des comptes, leur disponibilité et leur efficacité qui ont grandement facilité notre tâche.

Décision :

Vu le préavis municipal n° 03/14

Entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion,

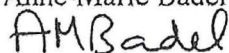
Considérant que l'objet figure à l'ordre du jour

La commission de gestion propose au Conseil communal :

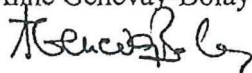
1. d'adopter les comptes 2013 tels que présentés
2. de donner décharge à la Municipalité et à la boursière pour la tenue des comptes
3. de donner décharge aux membres de ladite commission

Fait à Bassins, le 11 juin 2014


Anne-Marie Badel



Anne Genevay-Bolay



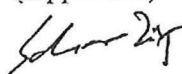
Célia Rastello



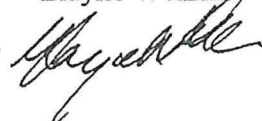
Laurent Renevier



Jörg Schorr
(rapporteur)



Elayne Wehrli



Frédérique Zesiger Schärer

